

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 février 2013 - Convocation du 21 février 2013

Compte rendu affiché le 8 mars 2013

Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER

Secrétaire de séance : Gisèle COIN

Présents

M. OLLIVIER, Mme GLATARD, M. CHATUT, M. RODRIGUEZ, Mme LEBAHAR, Mme SORREL-DUNAND, M. BOUREZG, M. CHRETIN, M. VALETTE, M. GOJON, Mme CHIGNARD, M. BUFFARD ; Mlle COIN, Mlle FERNANDES, M. GUENNAT, Mme DEBORDE, Mme BARTHOD, M. MARTIN-RABAUD, Mme ARTETA CRISTIN, Mme ORIOL ; M. MANIKAS.

Absents représentés

M. AUROY par M. BUFFARD ; M. RACHAS par M. CHRETIN ; Mme GOYON par Mme GLATARD ; Mme DUMARD par Mme LEBAHAR ; Mme CORSET par M. MARTIN-RABAUD.

Excusé

M. MACHURAT.

| Nombre de conseillers | |
|-----------------------|----|
| En exercice | 29 |
| Présents | 21 |
| Votants | 26 |
| Exprimés | 20 |

Objet : Budget primitif 2013

Le projet de Budget Primitif 2013 a été présenté lors de la Commission des Finances du 25 Février 2013. Il reprend les grands principes définis lors du débat d'orientations budgétaires et les actions d'investissement à mener au cours de cette année. Ce projet a été élaboré dans une volonté de rigueur budgétaire et d'ambition avec la poursuite d'une politique d'investissements soutenue et diversifiée au bénéfice de la population. Il prend par ailleurs en compte le contexte financier difficile et ses répercussions sur les recettes de la collectivité. La proposition de Budget Primitif 2013 et son rapport de présentation ont été adressés avec la convocation. Le résultat de l'exercice 2012 ainsi que les restes à réaliser en investissement, ont été validés par le Trésorier et intégrés à la proposition de Budget. L'attestation du résultat sera annexée au Budget Primitif 2013. Conformément à la législation, le vote est opéré par chapitre. Les sections de fonctionnement et d'investissement sont proposées en équilibre.

La section de fonctionnement se présente ainsi :

Recettes réelles : 9 489 835.00 €

Dépenses réelles : 8 323 045.00 €

Dépenses d'ordre (dotation aux amortissements) : 320 000.00 €

Virement à la section d'investissement : 846 790.00 €

La section d'investissement est équilibrée à 3 535 832.36 € :

Recettes réelles : 2 369 042.36 €

Recettes d'ordre (dotation aux amortissements) : 320 000.00 €

Virement de la section de fonctionnement : 846 790.00 €

Dépenses réelles d'investissement : 2 545 447.06 €

Reprise du déficit antérieur : 990 385.30 €

Le Conseil Municipal (6 abstentions) :

- OUI l'exposé de Monsieur l'Adjoint délégué et après avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2312-1 à L 2312-4,
- VU la loi d'orientation n° 92-125 relative à l'Administration Territoriale de la République,
- VU la norme comptable M14,
- VU l'avis de la Commission des Finances en date du 25 Février 2013,
- VU le débat d'orientations budgétaires en date du 24 Janvier 2013,
- **ADOpte le Budget Primitif 2013 équilibré à 9 489 835 € en section de fonctionnement (6 abstentions) et à 3 535 832.36 € pour la section d'investissement (6 abstentions),**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à toutes opérations relatives à l'application de la présente décision.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Neuville-Sur-Saône, le 28 février 2013
Le Maire,
Jean-Claude OLLIVIER.



Acte rendu exécutoire après

Dépôt en Préfecture le 04/03/2013

Publication ou affichage le 04/03/2013

Fait à Neuville-sur-Saône, le 4 mars 2013

Jean-Claude OLLIVIER, Maire.

